



CORONAVIRUS / COVID-19

Chères Juvisiennes, chers Juvisiens

Notre pays traverse une crise sanitaire sans précédent. La région Île-de-France est l'une des plus touchées par l'épidémie du coronavirus / covid-19. Mon devoir de Maire de Juvisy-sur-Orge est d'assurer le strict respect des règles décidées par le Gouvernement et d'assurer la protection de tous dans cette période difficile.

Dimanche 15 mars, la faible participation et le résultat du premier tour des élections municipales n'ont pas permis de désigner immédiatement un nouveau Conseil Municipal. C'est pourquoi le Président de la République a annoncé la prolongation du mandat des Maires et des élus actuellement en place. Je resterai bien entendu à vos côtés et mettrai tout en œuvre pour assurer la continuité de notre service public communal. Nous avons besoin de nous rassembler et de nous entraider. Le second tour de l'élection municipale viendra en son temps.

Le Président de la République a annoncé des mesures fortes pour que chacun se protège et protège ses plus proches afin d'éviter la contamination et la propagation du virus. Je sais que ces mesures sont contraignantes mais elles sont à la hauteur de l'enjeu. Alors que des milliers de nos concitoyens sont touchés par le virus, personne ne peut prétendre être à l'abri.

C'est pourquoi, la municipalité et les services communaux sont mobilisés pour relayer les décisions gouvernementales afin d'aider l'État à faire respecter les règles sur tout le territoire de Juvisy. Autant que possible, nous mobiliserons tous les moyens humains et matériels disponibles pour accompagner, en priorité, les personnes les plus fragiles, notamment les plus âgées et les plus isolées.

Si vous êtes dans cette situation ou si vous connaissez une personne fragile dans votre voisinage, faites le savoir sans délai à la mairie :

- en téléphonant au 01 69 12 50 00

- ou par mail à l'adresse : lemaire@mairie-juvisy.fr

J'en appelle à la solidarité de chacune et de chacun d'entre vous. En respectant les consignes des autorités sanitaires, vous respecterez la santé de vos proches et contribuerez à combattre la propagation du virus. Il est bien entendu possible de sortir pour faire ses courses, acheter des médicaments ou visiter un médecin. À cet titre, une attestation sur l'honneur est nécessaire pour chaque déplacement en cas de contrôle des autorités. Cette attestation peut être imprimée sur le site de la Ville ou bien reproduite sur papier libre.

J'ai demandé à notre service communication d'utiliser tous les canaux à votre disposition pour vous informer : essentiellement le site internet **JUVISY.FR**, les réseaux sociaux et les flash info par email. Les distributions de courriers et prospectus devenant très limitées, je remercie chacun de relayer autour de soi toutes les informations transmises par la Ville.

Chères Juvisiennes, chers Juvisiens, notre ville a connu de multiples épreuves dans son histoire, en faisant preuve de cohésion et de solidarité, nous ferons face tous ensemble et réunis.

Fidèlement,

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'M. Perrimond'.